

Livret des études

MASTER PHILOSOPHIE



2017-2018

UFR Arts et Sciences Humaines
Université Grenoble Alpes
<http://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/>



Vous êtes inscrit(e) en master de philosophie,
à **l'UFR Arts et Sciences Humaines** de l'Université Grenoble Alpes.

L'UFR ARSH regroupe les départements d'histoire, de géographie sociale, de philosophie, d'histoire de l'art et de musicologie dans les bâtiments ARSH1 et ARSH2 où auront lieu la plupart de vos cours.

Ce livret est un petit guide qui vous présente l'essentiel de vos enseignements.

Gardez-le précieusement!



TABLE DES MATIERES

OBJECTIFS _____	2
SPÉCIFICITÉS _____	2
PARCOURS « PHILOSOPHIE PRATIQUE» _____	4
PARCOURS « HISTOIRE, PHILOSOPHIE ET SOCIOLOGIE DES SCIENCES» _____	12
PARCOURS « PHILOSOPHIE ANCIENNE ET SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ» _____	19
RÈGLEMENT DES ÉTUDES DU MASTER DE PHILOSOPHIE _____	26
TABLEAUX MCC MASTER 1 _____	35
TABLEAUX MCC MASTER 2 _____	41

OBJECTIFS

Le master de philosophie a pour vocation :

- de former et de préparer les étudiants à une poursuite d'étude en doctorat de philosophie et à une activité de recherche, tout en leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires à la préparation des concours de recrutement ;
- de permettre à tous les étudiants une insertion professionnelle réussie qui ne se limite pas aux débouchés traditionnels (poursuite d'études en doctorat ; enseignement)

SPÉCIFICITÉS

3 parcours sont proposés :

Le parcours "Philosophie pratique"

Ce parcours répond au souci d'associer la maîtrise des savoirs issus de la tradition philosophique, et la nécessité de penser les défis contemporains en matière éthique, politique et sociale. Il entend ainsi contribuer à la formation de citoyens revendiquant leur héritage culturel tout en étant capables de s'intégrer pleinement dans la société de notre temps.

Ce parcours a pour objectif de fournir aux étudiants des outils d'insertion professionnelle et de leur permettre d'explorer et d'exploiter leur projet professionnel avec les ressources de la réflexion et de la recherche philosophiques.

Le parcours "Histoire, Philosophie et Sociologie des Sciences (HP2S)"

Ce parcours témoigne du souci d'une intégration forte dans le tissu scientifique et technologique local, et du décloisonnement de la discipline.

La formation proposée, par sa solidité disciplinaire, est un pilier indispensable pour une formation de qualité. Ce parcours permet à des étudiants qui n'ont pas une formation philosophique initiale, mais plutôt une formation scientifique, de développer des compétences réflexives et critiques sur leur pratique scientifique ainsi que sur la valeur sociale et les enjeux éthiques des sciences et des techniques.

Le parcours "Philosophie ancienne et Sciences de l'Antiquité"

Outre une spécialisation en histoire de la philosophie ancienne, ce parcours permet une initiation aux diverses sciences qui constituent les « sciences de l'Antiquité » : histoire, littérature et civilisation des mondes anciens, ainsi que la maîtrise approfondie d'au moins une langue ancienne, indispensable dans ce domaine à la poursuite en Doctorat. Cependant, ce parcours peut également déboucher sur les métiers suivants : animateur du patrimoine, attaché de conservation, chargé d'études documentaires, attaché culturel et attaché de presse, conseiller culturel, guide conférencier, médiateur culturel, assistant ou secrétaire d'édition.

Ce parcours est un parcours « coordonné », c'est-à-dire commun à plusieurs mentions : philosophie, histoire, histoire de l'art et lettres.

**UNE OPTION DE PREPARATION AU CONCOURS DE CAPES SERA PROPOSÉE
AUX ETUDIANTS AU PREMIER ET SECOND SEMESTRE**

Méthodologie de l'écrit et de l'oral de concours

Enseignants : Rémi CLOT-GOUDARD, Thomas BOCCON-GIBOD, Karine LABORIE, Denis PERRIN

Après quelques rappels de méthode et une mise au point sur le concours et ses attendus, le séminaire consistera essentiellement en exercices pratiques visant à consolider les méthodes de la dissertation et de l'explication de texte, ainsi qu'à renforcer les connaissances en philosophie générale des étudiants. Chaque semaine, un sujet sera proposé et traité par un préparateur, puis repris et discuté avec l'ensemble du groupe. L'engagement, l'assiduité et la régularité des efforts seront décisifs.

Bibliographie indicative

Quelques éléments bibliographiques utiles à la préparation du CAPES seront indiqués lors de la première séance.

Afin de se rafraîchir les idées, les étudiants peuvent d'ores et déjà se procurer un manuel de Terminale tel que le *Manuel de philosophie des Terminale L-ES-S*, par Alain MARCHAL et Christine COURME-THUBERT, Paris, Magnard, 2012.

Les étudiants gagneront à se procurer une grammaire du français, outil nécessaire à la maîtrise de l'expression.

La lecture des rapports de jury est, bien évidemment, indispensable :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/capes_ext/14/0/philo2_351140.pdf

LES ENSEIGNEMENTS

PARCOURS « PHILOSOPHIE PRATIQUE »

1^{RE} ANNEE DU MASTER (M1), 1^{ER} SEMESTRE (S1)

UE 1 METHODOLOGIE

8 ECTS – 36H TD

❖ METHODOLOGIE DU PROJET DE RECHERCHE

DENIS PERRIN

Si le mémoire de recherche de Master ne fait l'objet d'une validation qu'en fin de M2, il convient de se former à la recherche dès le début du cursus de Master. Ce cours vous accompagnera dans cette formation en vous permettant d'acquérir les outils pratiques nécessaires à la formulation de votre sujet de recherche, et en vous familiarisant avec les exigences scientifiques, de forme et de fond, d'une production universitaire.

Modalités de contrôle des connaissances

Réalisation d'une bibliographie provisoire et mise aux normes académiques d'un texte de 2-3 pages.

❖ ATELIER DE LECTURE

NICOLAS GALY

UE 2 LANGUE VIVANTE

6 ECTS – 24H TD

TANGUY MARTIN

Etude collective de conférences vidéos sur des sujets ayant trait à des grandes questions liées aux sciences humaines. Le cours vise à développer les compétences de problématisation, de construction d'une démarche de partage et de présentation des idées à un public, et à permettre d'acquérir des réflexes utiles pour l'enseignement ou pour la communication d'une recherche universitaire.

Collective critical study of video talks on topics related to main issues of Human Sciences, thorough a historical and philosophical perspective. The course aims at developing the following skills :

defining and presenting a main question (problématique), building a process that allows the presenter to share and present ideas to an audience, developing skills and reflexes that will prove useful both when teaching and when presenting one's research.

Evaluation :

Oral – Présentation en groupe d'une conférence vidéo et organisation d'une discussion / débat autour du sujet.

Ecrit – traduction anglais-français

Ecrit – Ecriture d'article/éditorial (à préciser)

Evaluation

Oral – Presentation of a talk and organization of a class discussion and/or debate (group work)

Written – translation from English to French

Written – Writing an editorial / essay

UE 3 PHILOSOPHIE MORALE, SOCIALE ET POLITIQUE

8 ECTS – 24H CM/TD

INGA ROEMER

Le sens philosophique de la religion selon Emmanuel Kant

En 1793, Kant publie un livre intitulé *La religion dans les limites de la seule raison* (*Die Religion innerhalb der Grenzen der bloßen Vernunft*). L'objectif central de ce livre est d'élucider le vrai sens philosophique de la religion à partir de la philosophie critique kantienne : quelles significations peut-on donner aux dogmes religieux si l'on reste dans « les limites de la seule raison » ? La réponse de Kant est la suivante : ce sens ne peut être trouvé que dans la philosophie morale, comprise selon les fondements critiques développés dans la *Critique de la raison pratique*. Le livre de 1793 peut être interprété en même temps comme une application anthropologique de la philosophie morale critique et comme une intervention politique de Kant par rapport au gouvernement prussien de l'époque. Le séminaire de Master présuppose des connaissances générales de la philosophie kantienne pour interpréter ce livre riche et complexe.

Bibliographie indicative

KANT Emmanuel, *La religion dans les limites de la seule raison*, traduit, présenté et annoté par Alain Renaut, Paris, PUF, 2016.

UE 4 PHILOSOPHIE DES PRATIQUES

8 ECTS – 24H CM/TD

OLIVIER RAZAC

Pour une critique des rationalités gouvernementales 2

Ce séminaire cherche à préciser les enjeux méthodologiques et politiques d'une philosophie critique des rationalités gouvernementales. En prolongement du cours de l'année dernière, nous poserons la question du niveau d'analyse pertinent d'une telle critique.

Nous partirons de la théorie foucauldienne des discours que nous mettrons en tension avec l'analyse des rapports du langage et du pouvoir de Bourdieu et surtout des grammaires de justification de Boltanski. Cela nous permettra de comprendre les apports et les limites d'une approche sociologique des relations entre le sens et la puissance, peu capable de préciser les rapports entre argumentation, conviction et obéissance.

Enfin, nous pourrions saisir l'enjeu d'une critique postmoderne de la postmodernité comme déconstruction d'un éclectisme typiquement actuel des légitimations de l'exercice du pouvoir.

Bibliographie

BOLTANSKI L., CHIAPELLO E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Tel, 2011

BOLTANSKI L., *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard « NRF Essais », 2009.

BOURDIEU P., *Méditations pascaliennes*, Seuil, Points essais, 2003

FOUCAULT M., *L'archéologie du savoir*, Gallimard, 1969

FOUCAULT M., *L'ordre du discours*, Gallimard, 1971

LYOTARD J .F. *La condition postmoderne*, Les éditions de minuit, 1979

Modalités de contrôle des connaissances

Contrôle continu sous forme de dossier et/ou d'explication de textes

UE 5 PHILOSOPHIE ANCIENNE

8 ECTS – 24H CM/TD

MICHEL FATTAL

Le Logos et l'ordre du monde chez Plotin

De la philosophie de Plotin, on a souvent l'habitude de retenir sa spiritualité. Or, il faut voir que Plotin développe une cosmologie très originale qui mérite d'être connue. C'est à travers sa doctrine tout aussi stimulante du *Logos* et des *logoi* que j'envisagerai d'étudier ce qu'on pourrait appeler « ordre du monde ». En quels sens le *Logos* et les *logoi* contribuent-ils à la formation et à la production de l'ordre du monde et à l'engendrement des êtres et des choses ? L'intérêt du *Logos* et des *logoi* ne résulte-t-il pas notamment dans le fait de résoudre un problème métaphysique hérité de Platon ? Jusqu'à quel point une telle solution métaphysique est-elle réalisable ou réalisée ? Il s'agira de répondre à ces questions en montrant toute l'originalité de la pensée de Plotin par rapport à la cosmologie et à la métaphysique de Platon, et dans son opposition au dualisme pessimiste des Gnostiques. Il s'agira également de retracer la spécificité du vitalisme de Plotin par rapport à l'hylémorphisme aristotélicien, et par rapport à la physique et à la biologie stoïciennes.

Bibliographie indicative

Textes

Pour l'édition grecque des *Ennéades* de Plotin, voir P. HENRY et H.R. SCWYZER, *Plotini Opera*, Oxford, Oxford Classical Textes, 1964-1982, 3 volumes.

Pour la traduction française, voir L. BRISSON et J.F. PRADEAU (éds), *Plotin, Traités 1-54*, Paris, Editions Garnier Flammarion, GF, 2002-2010.

Études

ARMSTRONG (A.H.), *L'Architecture de l'univers intelligible dans la philosophie de Plotin*, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1984.

FATTAL (M.), *Logos et image chez Plotin*, Paris-Montréal, 1988 ; trad. it. dans *Ricerche sul logos. Da Omero a Plotino*, A cura di R. Radice, Milano, Vita e Pensiero, « Temi metafisici e problemi del pensiero antico. Studi e testi, n° 99 », 2005.

FATTAL (M.). *Plotin chez Augustin. Suivi de Plotin face aux Gnostiques*, Paris, L'Harmattan, « Ouverture Philosophique », 2006 ; trad. it. *Plotino, gli Gnostici e Agostino*, trad. di A. Riccardo, Napoli, Loffredo Editore, « Skepsis, n° 20 », 2008.

LAURENT (J.), *L'Homme et le monde selon Plotin*, Paris, Ed. ENS Fontenay-St Cloud, 1999.

SANTA CRUZ DE PRUNES (M.I.), *La Genèse du monde sensible dans la philosophie de Plotin*, Paris, PUF, 1979.

Une bibliographie plus détaillée sera communiquée en cours.

Modalités de contrôle des connaissances

Exposés

UE 6 PHILOSOPHIE DES SCIENCES

8 ECTS – 24H CM/TD

THOMAS BOYER-KASSEM

Le cours étudiera plusieurs concepts centraux de la philosophie des sciences contemporaine, notamment : explication, confirmation, induction, causalité, théorie, modèle, (anti-)réalisme, métaphysique des sciences, progrès, unité des sciences. Nous analyserons les problèmes qu'ils soulèvent et les définitions de ces concepts, en nous appuyant sur l'histoire de la pensée philosophique et l'étude de textes classiques. À titre d'exemple : toute explication doit-elle s'appuyer sur une loi scientifique ? Comment prouver une

hypothèse ? Toute théorie peut-elle en principe se réduire à un ensemble de théories fondamentales ?
Quelle est la limite entre science et non-science ?

Bibliographie :

BARBEROUSSE, A., KISTLER, M., LUDWIG, P. (2000), *La Philosophie des Sciences au XXe siècle*, Flammarion, Champs Université. (*)

BARBEROUSSE, A., BONNAY, D., COZIC, M., éd. (2011), *Précis de Philosophie des Sciences*, Vuibert.

HUMPHREYS, P., éditeur (2016), *The Oxford Handbook of Philosophy of Science*, Oxford University Press.

MOULINES, C. U. (2006), *La Philosophie des Sciences. L'Invention d'une Discipline*, Paris, Éditions Rue d'Ulm. (*)

(*) : ouvrages recommandés pour une lecture avant le cours.

Modalités de contrôle des connaissances :

Un essai à rendre au cours du semestre, et un examen final de 2h.

UE 7 PHILOSOPHIE

8 ECTS – 24H CM/TD

❖ **OUTILS SCIENTIFIQUES**

❖ **LOGIQUE ET PHILOSOPHIE**

DENIS PERRIN

Temps et modalités : approche philosophique de la logique intensionnelle

Nous montrerons comment ce que l'on appelle les logiques intensionnelles (en l'occurrence, la logique modale et la logique du temps) permettent de renouveler le traitement philosophique de certaines questions classiques (la pensée à travers le temps, l'ontologie du temps, la possibilité, la nécessité, la contrefactualité), et à l'inverse, comment elles présupposent des prises de position philosophiques relativement à ces questions. Nous nous servirons parfois du symbolisme logique, mais celui-ci sera toujours introduit sous forme simple, limitée et à chaque fois expliquée.

Modalités de contrôle des connaissances

Au choix, un contrôle oral des connaissances en fin de semestre ou un exposé (directement lié au thème du cours) en cours de semestre.

UE 8 PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

2 ECTS – 24H TD

UE 9 STAGE

4 ECTS

2^E ANNEE DU MASTER (M2) 1^E SEMESTRE (S3)

UE 1 METHODOLOGIE

6 ECTS – 24H CM/TD

❖ METHODOLOGIE DU PROJET DE RECHERCHE

INGA ROEMER
THOMAS BOYER-KASSEM
THIERRY MENISSIER

L'objectif de cette UE est double :

- Une grande partie des séances sera consacrée à acquérir et/ou améliorer la maîtrise des techniques requises par la réalisation du projet formulé en M1. Nous travaillerons ainsi sur la formulation d'une problématique de recherche et sur la conduite des différents types d'analyses que renferme un mémoire. L'examen critique de travaux soutenus au cours des années précédentes ainsi que de ceux que vous êtes en train de réaliser nous aidera pour cela.
- Nous nous intéresserons, en outre, à l'avenir que vous pouvez donner à votre travail de Master. Il s'agira de vous informer sur les cotutelles et codirection de thèses, ainsi que sur les diverses possibilités de financement de thèse (allocation, contrats doctoraux, bourses de mobilité internationale) ; de vous aider à constituer vos dossiers ; de vous présenter les différentes instances locales et nationales auxquelles vous aurez affaire avant, pendant et après la thèse ; de vous apprendre à constituer un CV académique.

Modalités de contrôle des connaissances

Contrôle continu obligatoire sous forme d'un travail écrit dont la nature sera déterminée avec l'enseignant pendant le séminaire.

NB Les étudiants en mobilité internationale ou dispensés d'assiduité doivent impérativement prendre contact au début du semestre avec l'enseignant pour fixer avec lui les modalités de validation de l'UE, sauf à être réputés défaillants. Ceux qui auraient été ajournés à la première session doivent, dès que les résultats sont connus, s'informer auprès de l'enseignant des modalités de l'épreuve de la seconde session. Dans le cas contraire ils seront considérés défaillants.

❖ SEMINAIRE INTERNATIONAL

UE 2 PHILOSOPHIE MORALE, SOCIALE ET POLITIQUE

8 ECTS – 24H CM/TD

INGA ROEMER

“Domination et servitude” – Hegel et sa réception

Le chapitre de la *Phénoménologie de l'esprit* qui traite de la domination et de la servitude (*Herrschaft und Knechtschaft*) a connu une réception aussi intense que diversifiée dans la postérité de la philosophie hégélienne. Le séminaire de Master commencera par la lecture de ce chapitre de Hegel, pour discuter ensuite plusieurs interprétations célèbres. Au centre seront les appropriations par Marx, Kojève, Sartre et Honneth, mais nous introduirons également les perspectives de Bataille et de Levinas. Les étudiants seront invités à faire référence à d'autres transformations contemporaines de ce chapitre (p.e. des lectures féministes ou post-coloniales).

Bibliographie indicative

HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, « Indépendance et Dépendance de la Conscience de soi ; Domination et Servitude », in *La phénoménologie de l'esprit*. Tome I, traduit par Jean Hyppolite, Paris, Aubier Montaigne, 1941, pp. 155-166.

MARX Karl, *Manuscrits économique-philosophiques de 1844*, introduit, traduit et annoté par Franck Fischbach, Paris, Vrin, 2014.

KOJÈVE Alexandre, *Introduction à la lecture de Hegel. Leçons sur la Phénoménologie de l'Esprit professées de 1933 à 1939 à l'École des Hautes Études*, réunis et publiés par Raymond Queneau, Paris, Gallimard, 1947.

SARTRE Jean-Paul, *L'être et le néant. Essai d'ontologie phénoménologique*, Paris, Gallimard, 1943.

HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, traduit par Pierre Rusch, Paris, Gallimard, 2000.

BATAILLE, Georges, « Hegel, la mort et le sacrifice », in *Œuvres complètes*. Tome XII, Articles II 1950-1961, Paris, Gallimard, 1988, pp. 326-345.

LEVINAS Emmanuel, *Totalité et infini. Essai sur l'extériorité*, La Haye, Martinus Nijhoff, 1971.

UE 3 PHILOSOPHIE DE L'ACTION

8 ECTS – 24H CM/TD

REMI CLOT-GOUDARD

Le séminaire sera une introduction progressive à la philosophie de l'action, qui est un champ actif de la recherche contemporaine. Prendre sur l'homme le point de vue de l'action, c'est se mettre en position de réinterroger des positions classiques de la psychologie philosophique moderne pour en montrer le caractère foncièrement intellectualiste et mentaliste. Il s'agira de chercher à décrire plus adéquatement la place de la raison dans la vie humaine et de préparer une philosophie pratique anthropologiquement réaliste. Nous aborderons cette introduction en nous focalisant sur certains thèmes privilégiés comme la volonté, le raisonnement pratique, les raisons et les causes... à partir de textes classiques et contemporains.

Bibliographie indicative

Une bibliographie détaillée et commentée sera distribuée lors de la première séance.

Les étudiants peuvent d'ores et déjà se reporter aux ouvrages fondamentaux suivants :

ANSCOMBE, Elizabeth, *L'Intention*, trad. fr. M. Maurice et C. Michon, Paris, Gallimard, 2001 (1957).

ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque*, trad. R. Bodéüs, Paris, GF-Flammarion, 2004, en particulier chap. III et VI.

DESCOMBES, Vincent, « L'Action », in *Notions de philosophie*, vol. II, Paris, Gallimard, coll. Folio, 1995, pp. 103-174.

GNASSOUNOU, Bruno, *Philosophie de l'action. Action, raison, délibération*, Paris, Vrin, 2005.

Modalités de contrôle des connaissances

Contrôle terminal : les étudiants seront évalués à l'oral. Les modalités précises seront communiquées en cours.

UE 4 ESTHETIQUE

8 ECTS – 24H CM/TD

INGA ROEMER

Esthétique, métaphysique et philosophie pratique dans la philosophie allemande

La première partie du cours aborde le développement de l'esthétique dans la philosophie allemande de Leibniz, Baumgarten et Kant, à travers Fichte et Schelling jusqu'à Hegel. Il s'agit de mettre au jour les liens entre les questions esthétiques et celles qui relèvent de la métaphysique et du champ de la philosophie pratique. La deuxième partie du cours est un séminaire sur deux essais célèbres de l'esthétique qui s'inscrivent dans cette ligne : d'une part « L'origine de l'œuvre d'art » de Martin Heidegger et d'autre part « L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique » de Walter Benjamin, deux textes qui ont des tendances opposées au sein de cette tradition.

Bibliographie indicative

BAUMGARTEN, Alexander, *Esthétique*, traduction partielle par Jean-Yves Pranchère. Paris : L'Herne 1988.

KANT, Emmanuel, *Critique de la faculté de juger*, traduit par Alain Renaut. Paris : Flammarion 2015.

HEIDEGGER, Martin, *De l'origine de l'œuvre d'art*, traduit par Clément Layet. Paris : Rivages 2014.

BENJAMIN, Walter, *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproduction technique. Version de 1939*, traduit par Maurice de Gandillac, revue par Rainer Rochlitz, dossier et notes réalisés par Lambert Dousson, Paris, Gallimard, 2000.

SCHELLING Friedrich Wilhelm Joseph, *Système de l'idéalisme transcendantal*, Paris, Librairie philosophique de Ladrance, 1842.

2^E ANNEE DU MASTER (M2) 2^E SEMESTRE (S4)

UE 5 PHILOSOPHIE DU LANGAGE

8 ECTS – 24H CM/TD

DENIS PERRIN

Qu'est-ce que la signification linguistique ? Quelques réponses contemporaines

La question de la nature de la signification des langues naturelles est toujours l'objet d'âpres controverses et de propositions originales et variées ! L'objet du séminaire est d'envisager certaines des plus fortes de ces propositions, et par ce biais, de vous donner une connaissance succincte mais précise de ce champ d'étude. En prenant pour point de départ et repoussoir commun la conception vériconditionnelle classique de la signification issue de la sémantique logique, nous envisagerons principalement les théories de la sémantique dynamique, de la linguistique incarnée et du contextualisme.

Modalités de contrôle de connaissances : au choix, un contrôle oral des connaissances en fin de semestre ou un exposé (directement lié au thème du cours) en cours de semestre.

UE 6 THEORIE ET PRATIQUE DANS L'ANTIQUITE

8 ECTS – 24H CM/TD

MICHEL FATTAL

Est-ce dans le primat ou dans la supériorité de la théorie sur la pratique qu'il faut résumer la pensée des philosophes grecs de l'Antiquité qui n'ont pas manqué de réfléchir pour la première fois – et à la différence des Sept Sages de la Grèce – sur les fondements théoriques de l'action morale et politique ? De quelles manières Héraclite, Platon, Aristote et Plotin ont-ils envisagé ce rapport consacrant la supériorité de la théorie sur la pratique ? N'assiste-t-on pas cependant avec Aristote à une « revanche de la pratique sur la théorie » à travers la revalorisation de l'action politique qui recherche le « bien pratique » pour l'homme ? Dans de telles conditions, le rapport entre théorie et pratique doit-il être compris comme un rapport d'opposition marquant la supériorité d'un terme sur l'autre ? On peut également se demander si l'originalité d'Aristote par rapport à ses prédécesseurs en général, et à Platon en particulier, ne réside pas dans l'affirmation d'une certaine *autonomie* de la pratique par rapport à la théorie philosophique, et dans le *dépassement* de l'opposition classique du théorique et du pratique qui se verra remplacée par une autre opposition permettant ainsi de différencier le philosophe de l'homme prudent. Plotin reprend-il à son compte l'opposition classique de la théorie et de la pratique ? Comment faut-il entendre l'idée selon laquelle l'action et un « affaiblissement » de la contemplation ?

Bibliographie indicative

Pour l'édition grecque des *Fragments* d'Héraclite, voir DIELS (H.) – KRANZ (W.), *Die Fragmente der Vorsokratiker*, Berlin, 1966 (12^{ème} éd.), Volume 1. Pour la traduction française, voir M. CONCHE, *Héraclite, Fragments*, Texte établi, traduit et commenté, Paris, PUF, « Epiméthée », 1986.

Pour l'édition grecque de la *République* de Platon, voir J. BURNET, *Platonis Opera*, Oxford, Oxford Classical Texts, 1902 (1^{ère} éd.), réimp. 1978, Tome IV. Pour la traduction française de ce dialogue de Platon, voir G. LEROUX, *Platon, République*, Paris, Garnier Flammarion, GF, 2002.

L'édition grecque de la *Métaphysique*, des *Ethiques* et de la *Politique* d'Aristote sont également disponibles dans *Oxford Classical Texts*. Pour la traduction française de ces textes d'Aristote, voir les traductions réalisées par M.P. DUMINIL, A. JAULIN, R. BODEÛS et P. PELLEGRIN, pour les Editions Garnier Flammarion, GF.

Pour l'édition grecque des *Ennéades* de Plotin, voir P. HENRY et H.R. SCHWYZER, *Plotini Opera*, Oxford, Oxford Classical Texts, 1964-1982, 3 volumes. Pour la traduction française, voir L. BRISSON et J.F. PRADEAU (éds), *Plotin, Traités 1-54*, Paris, Garnier Flammarion, GF, 2002-2010.

Modalités de contrôle des connaissances : exposés

UE 7 SOUTENANCE DU MEMOIRE

14 ECTS

PARCOURS « HISTOIRE, PHILOSOPHIE ET SOCIOLOGIE DES SCIENCES »

1^{RE} ANNEE DU MASTER (M1), 1^E SEMESTRE (S1)

UE 1 METHODOLOGIE

8 ECTS – 36H TD

❖ METHODOLOGIE DU PROJET DE RECHERCHE

DENIS PERRIN

Si le mémoire de recherche de Master ne fait l'objet d'une validation qu'en fin de M2, il convient de se former à la recherche dès le début du cursus de Master. Ce cours vous accompagnera dans cette formation en vous permettant d'acquérir les outils pratiques nécessaires à la formulation de votre sujet de recherche, et en vous familiarisant avec les exigences scientifiques, de forme et de fond, d'une production universitaire.

Modalités de contrôle des connaissances

Réalisation d'une bibliographie provisoire et mise aux normes académiques d'un texte de 2-3 pages.

❖ ATELIER DE LECTURE

NICOLAS GALY

UE 2 LANGUE VIVANTE

6 ECTS – 24H TD

TANGUY MARTIN

Etude collective de conférences vidéos sur des sujets ayant trait à des grandes questions liées aux sciences humaines. Le cours vise à développer les compétences de problématisation, de construction d'une démarche de partage et de présentation des idées à un public, et à permettre d'acquérir des réflexes utiles pour l'enseignement ou pour la communication d'une recherche universitaire.

Collective critical study of video talks on topics related to main issues of Human Sciences, thorough a historical and philosophical perspective. The course aims at developing the following skills :
defining and presenting a main question (problématique), building a process that allows the presenter to share and present ideas to an audience, developing skills and reflexes that will prove useful both when teaching and when presenting one's research.

Evaluation :

Oral – Présentation en groupe d'une conférence vidéo et organisation d'une discussion / débat autour du sujet.

Ecrit – traduction anglais-français

Ecrit – Ecriture d'article/éditorial (à préciser)

Evaluation

Oral – Presentation of a talk and organization of a class discussion and/or debate (group work)

Written – translation from English to French

Written – Writing an editorial / essay

UE 3 PHILOSOPHIE MORALE, SOCIALE ET POLITIQUE

8 ECTS – 24H CM/TD

INGA ROEMER

Le sens philosophique de la religion selon Emmanuel Kant

En 1793, Kant publie un livre intitulé *La religion dans les limites de la seule raison* (*Die Religion innerhalb der Grenzen der bloßen Vernunft*). L'objectif central de ce livre est d'élucider le vrai sens philosophique de la religion à partir de la philosophie critique kantienne : quelles significations peut-on donner aux dogmes religieux si l'on reste dans « les limites de la seule raison » ? La réponse de Kant est la suivante : ce sens ne peut être trouvé que dans la philosophie morale, comprise selon les fondements critiques développés dans la *Critique de la raison pratique*. Le livre de 1793 peut être interprété en même temps comme une application anthropologique de la philosophie morale critique et comme une intervention politique de Kant par rapport au gouvernement prussien de l'époque. Le séminaire de Master présuppose des connaissances générales de la philosophie kantienne pour interpréter ce livre riche et complexe.

Bibliographie indicative

KANT Emmanuel, *La religion dans les limites de la seule raison*, traduit, présenté et annoté par Alain Renaut, Paris, PUF, 2016.

UE 4 HISTOIRE ET PHILOSOPHIE DES SCIENCES 1

8 ECTS – 24H CM/TD

MICHEL DUFOUR

Concepts et problèmes de philosophie des sciences

Nous discuterons, principalement à partir des textes mentionnés en bibliographie, un ensemble de notions centrales en philosophie des sciences, à commencer par celle de science. A partir d'elle, nous en aborderons d'autres qui lui sont étroitement associées, dont celles de cause, justification, loi, réalité, progrès. L'aspect chronologique du parcours ne doit pas faire illusion. Du point de vue historique il n'est qu'un mince vernis, sans prétention à l'exhaustivité ou au raccourci. L'histoire et le contexte des textes sur lesquels nous travaillerons seront évoqués, mais ceux-ci joueront plutôt le rôle de supports pour alimenter nos conversations. L'objectif de celles-ci est d'affiner nos réflexions sur la science et ses activités en confrontant de façon argumentée nos opinions, tributaires, comme on le constatera sans doute, de nos formations et de nos pratiques.

On l'a compris, l'essentiel est de participer.

Bibliographie indicative

(Les textes ou ouvrages classiques, souvent réédités et/ou retraduits sont indiqués ici sans référence précise à une édition. On peut considérer que n'importe quelle édition fait l'affaire, quitte à les comparer.)

PLATON, *Théétète*

ARISTOTE, *Physique*

DESCARTES, *Les Principes de la Philosophie*. 1644.

HUME, *Enquête sur l'entendement humain*, 1748.

PEIRCE Ch, « Les Lois de la Nature » trad. de « Laws of Nature » (1901) que l'on retrouve dans *The Essential Peirce* (Vol 2), Bloomington and Indianapolis, Indiana University Press, 1998

BACHELARD G, *Essai sur la connaissance approchée*, 1927.

LAUDAN L, "Progress and Cumulativity", in *Science and Relativism*, Chicago, The University of Chicago Press, 1990

KITCHER P, *Science Vérité et Démocratie*, Paris, P.U.F, 2010, trad. de *Science Truth and Democracy*, Oxford, Oxford University Press, 2001.

1^E ANNEE DU MASTER (M1), 2^E SEMESTRE (S2)

UE 5 LOGIQUE ET PHILOSOPHIE

8 ECTS – 24H CM/TD

DENIS PERRIN

Temps et modalités : approche philosophique de la logique intensionnelle

Nous montrerons comment ce que l'on appelle les logiques intensionnelles (en l'occurrence, la logique modale et la logique du temps) permettent de renouveler le traitement philosophique de certaines questions classiques (la pensée à travers le temps, l'ontologie du temps, la possibilité, la nécessité, la contrefactualité), et à l'inverse, comment elles présupposent des prises de position philosophiques relativement à ces questions. Nous nous servirons parfois du symbolisme logique, mais celui-ci sera toujours introduit sous forme simple, limitée et à chaque fois expliquée.

Bibliographie indicative

Une bibliographie sera distribuée et commentée lors de la première séance.

Modalités de contrôle des connaissances

Au choix, un contrôle oral des connaissances en fin de semestre ou un exposé (directement lié au thème du cours) en cours de semestre.

UE 6 PHILOSOPHIE DES SCIENCES

8 ECTS – 24H CM/TD

THOMAS BOYER-KASSEM

Le cours étudiera plusieurs concepts centraux de la philosophie des sciences contemporaine, notamment : explication, confirmation, induction, causalité, théorie, modèle, (anti-)réalisme, métaphysique des sciences, progrès, unité des sciences. Nous analyserons les problèmes qu'ils soulèvent et les définitions de ces concepts, en nous appuyant sur l'histoire de la pensée philosophique et l'étude de textes classiques. À titre d'exemple : toute explication doit-elle s'appuyer sur une loi scientifique ? Comment prouver une hypothèse ? Toute théorie peut-elle en principe se réduire à un ensemble de théories fondamentales ? Quelle est la limite entre science et non-science

Bibliographie indicative

BARBEROUSSE, A., KISTLER, M., LUDWIG, P. (2000), *La Philosophie des Sciences au XXe siècle*, Flammarion, Champs Université. (*)

BARBEROUSSE, A., BONNAY, D., COZIC, M., éd. (2011), *Précis de Philosophie des Sciences*, Vuibert.

HUMPHREYS, P., éditeur (2016), *The Oxford Handbook of Philosophy of Science*, Oxford University Press.

MOULINES, C. U. (2006), *La Philosophie des Sciences. L'Invention d'une Discipline*, Paris, Éditions Rue d'Ulm.

(*)

(*) : Ouvrages recommandés pour une lecture avant le cours.

Modalités de contrôle des connaissances

Un essai à rendre au cours du semestre, et un examen final de 2h.

UE 7 HISTOIRE ET PHILOSOPHIE DES SCIENCES 2

8 ECTS – 24H CM/TD

THOMAS BOYER-KASSEM

Histoire et philosophie de la mécanique quantique

De quoi se compose le monde de l'infiniment petit ? Existe-t-il un hasard fondamental ? La théorie physique de la mécanique quantique propose une réponse à ces questions, ou plutôt des réponses, car des interprétations très différentes ont été proposées par les physiciens et les philosophes. Par exemple, l'interprétation dite orthodoxe affirme l'existence d'un hasard, tandis que celle de Bohm le nie.

Au-delà de ces interprétations quantiques, le cours sera l'occasion d'aborder des questions de philosophie générale des sciences et d'histoire des sciences, telles que : qu'est-ce qu'interpréter une théorie ? Quels sont les critères d'une bonne théorie, ou d'une bonne interprétation ? Comment une révolution scientifique se produit-elle ? Le cours ne requiert pas de connaissance physique ou mathématique préalable.

Bibliographie indicative

ALBERT, David Z. (1990), *Quantum Mechanics and Experience*, Cambridge (MA), Harvard University Press.

BOYER-KASSEM, Thomas (2015), *Qu'est-ce que la mécanique quantique ?*, Paris, Vrin, 128 p. (ouvrage recommandé pour une lecture avant le cours)

Modalités de contrôle des connaissances :

Un essai à rendre au cours du semestre, et un examen final de 2h.

UE 8 PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

2 ECTS – 24H TD

UE 9 STAGE

4 ECTS

2^E ANNEE DU MASTER (M2) 1^E SEMESTRE (S3)

UE 1 METHODOLOGIE

6 ECTS – 24H CM/TD

❖ METHODOLOGIE DU PROJET DE RECHERCHE

INGA ROEMER
THOMAS BOYER-KASSEM
THIERRY MENISSIER

L'objectif de cette UE est double :

- Une grande partie des séances sera consacrée à acquérir et/ou améliorer la maîtrise des techniques requises par la réalisation du projet formulé en M1. Nous travaillerons ainsi sur la formulation d'une problématique de recherche et sur la conduite des différents types d'analyses que renferme un mémoire. L'examen critique de travaux soutenus au cours des années précédentes ainsi que de ceux que vous êtes en train de réaliser nous aidera pour cela.
- Nous nous intéresserons, en outre, à l'avenir que vous pouvez donner à votre travail de Master. Il s'agira de vous informer sur les cotutelles et codirection de thèses, ainsi que sur les diverses possibilités de financement de thèse (allocation, contrats doctoraux, bourses de mobilité internationale) ; de vous aider à constituer vos dossiers ; de vous présenter les différentes instances locales et nationales auxquelles vous aurez affaire avant, pendant et après la thèse ; de vous apprendre à constituer un CV académique.

Modalités de contrôle des connaissances

Contrôle continu obligatoire sous forme d'un travail écrit dont la nature sera déterminée avec l'enseignant pendant le séminaire.

NB Les étudiants en mobilité internationale ou dispensés d'assiduité doivent impérativement prendre contact au début du semestre avec l'enseignant pour fixer avec lui les modalités de validation de l'UE, sauf à être réputés défaillants. Ceux qui auraient été ajournés à la première session doivent, dès que les résultats sont connus, s'informer auprès de l'enseignant des modalités de l'épreuve de la seconde session. Dans le cas contraire ils seront considérés défaillants.

❖ SEMINAIRE INTERNATIONAL

UE 2 PHILOSOPHIE MORALE, SOCIALE ET POLITIQUE

8 ECTS – 24H CM/TD

INGA ROEMER

“Domination et servitude” – Hegel et sa réception

Le chapitre de la *Phénoménologie de l'esprit* qui traite de la domination et de la servitude (*Herrschaft und Knechtschaft*) a connu une réception aussi intense que diversifiée dans la postérité de la philosophie hégélienne. Le séminaire de Master commencera par la lecture de ce chapitre de Hegel, pour discuter ensuite plusieurs interprétations célèbres. Au centre seront les appropriations par Marx, Kojève, Sartre et Honneth, mais nous introduirons également les perspectives de Bataille et de Levinas. Les étudiants seront invités à faire référence à d'autres transformations contemporaines de ce chapitre (p.e. des lectures féministes ou post-coloniales).

Bibliographie indicative

HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, « Indépendance et Dépendance de la Conscience de soi ; Domination et Servitude », in *La phénoménologie de l'esprit*. Tome I, traduit par Jean Hyppolite, Paris, Aubier Montaigne, 1941, pp. 155-166.

MARX Karl, *Manuscrits économique-philosophiques de 1844*, introduit, traduit et annoté par Franck Fischbach, Paris, Vrin, 2014.

KOJÈVE Alexandre, *Introduction à la lecture de Hegel. Leçons sur la Phénoménologie de l'Esprit professées de 1933 à 1939 à l'École des Hautes Études*, réunis et publiés par Raymond Queneau, Paris, Gallimard, 1947.

SARTRE Jean-Paul, *L'être et le néant. Essai d'ontologie phénoménologique*, Paris, Gallimard, 1943.

HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, traduit par Pierre Rusch, Paris, Gallimard, 2000.

BATAILLE, Georges, « Hegel, la mort et le sacrifice », in *Œuvres complètes*. Tome XII, Articles II 1950-1961, Paris, Gallimard, 1988, pp. 326-345.

LEVINAS Emmanuel, *Totalité et infini. Essai sur l'extériorité*, La Haye, Martinus Nijhoff, 1971.

UE 3 SCIENCES, TECHNIQUES, SOCIÉTÉS

8 ECTS – 24H CM/TD

THOMAS BOYER-KASSEM

Expertise scientifique et valeurs sociales

Les scientifiques sont régulièrement appelés à jouer le rôle d'experts pour conseiller la société et le pouvoir politique, au travers de divers comités et agences (par exemple en Europe, la European Medicines Agency ou la European Chemicals Agency). Certaines procédures de délibération et de prise de décision sont-elles meilleures que d'autres (vote oral vs secret, vote à la majorité vs consensus) ? Nous étudierons aussi dans quelle mesure certaines valeurs sociales ou environnementales devraient intervenir dans la décision des experts scientifiques, et l'idéal opposé de *value-free science*.

Bibliographie indicative

DOUGLAS, Heather (2000), « Inductive Risk and Values in Science », *Philosophy of Science*, 67(4), p. 559-579.

DOUGLAS, Heather (2009), *Science, Policy, and the Value-Free Ideal*, Pittsburgh: University of Pittsburgh Press.

GOLDMAN, Alvin (2001), « Experts: Which Ones Should You Trust? », *Philosophy and Phenomenological Research*, Vol. 63, No. 1. (Jul., 2001), pp. 85-110

MARTINI, Carlo (2014) « Experts in science: a view from the trenches », *Synthese* 191:3-15.

URFALINO, Philippe et COSTA, Pascaline (2015), « Secret-Public Voting in FDA Advisory Committees », in *Secrecy and Publicity in Votes and Debates*, ed. Jon Elster, Cambridge University Press.

Modalités de contrôle des connaissances

Un essai à rendre au cours du semestre, et un examen final de 2h.

UE 4 OUTILS SCIENTIFIQUES

8 ECTS – 24H CM/TD

UE 5 PHILOSOPHIE DU LANGAGE

8 ECTS – 24H CM/TD

DENIS PERRIN

L'assertion

Le thème de cette année sera l'assertion, i.e. (en première approximation) l'opération linguistique qui consiste à présenter comme vrai un contenu linguistiquement exprimé. Nous traiterons cette notion dans le cadre de la philosophie analytique du langage contemporaine, en repartant d'auteurs classiques comme Frege et Peirce et en envisageant certaines des principales propositions théoriques qui ont été formulées à son sujet depuis. Nous pourrions ainsi nous interroger sur la spécificité de l'acte assertif pris pour lui-même (sa nature et ses conditions), mais également le distinguer d'autres actions linguistiques, et ainsi développer une réflexion plus générale sur les actions linguistiques. Nous examinerons également les relations de l'assertion avec les notions adjacentes de présupposition, d'implicature ou d'acte linguistique indirecte.

Modalités de contrôle de connaissances

Soit un exposé en cours de semestre, soit un examen de contrôle des connaissances en fin de semestre.

UE 6 ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

8 ECTS – 24H CM/TD

JEAN-YVES GOFFI

ETIENNE VERGÈS

Ce cours a pour objectif de permettre une orientation précise et informée dans le domaine de l'éthique de la recherche et d'indiquer les grandes lignes du droit de la recherche. Assuré par plusieurs enseignants-chercheurs, il s'organise en 3 parties de 8 heures chacune : (I) Présentation du contexte historique et théorique de l'éthique de la recherche, avec notamment un examen critique de la thèse de la neutralité axiologique de la science et une introduction à la bioéthique contemporaine ; (II) Analyse de l'éthique de la recherche comme éthique appliquée, avec une présentation des théories dominantes en philosophie morale et leur mise à l'épreuve à travers deux études de cas en sciences de la nature et en sciences humaines ; (III) Examen des différentes formes de régulation normative de l'éthique scientifique (dispositifs réglementaires et législatifs, valeurs dominantes, sanctions et dérives) et présentation de ses aspects juridiques (bioéthique, droit des sciences et des technologies).

Bibliographie indicative

DARWALL S. L., « Theories of Ethics », in R. G. Frey et Ch. H. Wellman (eds.), *A Companion to Applied Ethics*, Malden (MA), Blackwell, 2003, p. 17-37.

GOFFI J.-Y., notice « Science et éthique », in M. Canto-Sperber (Dir), *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, Paris, PUF, 1996, p. 1362-1365.

RESNIK D. B., *The Ethics of Science, an Introduction*, Londres et New-York, Routledge, 1998.

Cette bibliographie sera complétée au début de chaque partie du cours, et la majorité des références sera disponible sur le site intranet du cours.

Modalités de contrôle des connaissances

Un essai d'une quinzaine de pages sur l'un des sujets proposés par les enseignants, ou éventuellement soumis par les étudiants en fonction de leur propre sujet de recherche, à rendre en fin de semestre.

UE 7 SOUTENANCE DU MEMOIRE

14 ECTS

PARCOURS « PHILOSOPHIE ANCIENNE ET SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ »

1^{RE} ANNEE DU MASTER (M1), 1^E SEMESTRE (S1)

UE 1 METHODOLOGIE

8 ECTS – 36H TD

❖ METHODOLOGIE DU PROJET DE RECHERCHE

DENIS PERRIN

Si le mémoire de recherche de Master ne fait l'objet d'une validation qu'en fin de M2, il convient de se former à la recherche dès le début du cursus de Master. Ce cours vous accompagnera dans cette formation en vous permettant d'acquérir les outils pratiques nécessaires à la formulation de votre sujet de recherche, et en vous familiarisant avec les exigences scientifiques, de forme et de fond, d'une production universitaire.

Modalités de contrôle des connaissances

Réalisation d'une bibliographie provisoire et mise aux normes académiques d'un texte de 2-3 pages.

❖ METHODOLOGIE DES SCIENCES DE L'ANTIQUITE

MALIKA BASTIN-HAMMOU

Ce cours vise à faire connaître aux étudiants les outils et les méthodes de la recherche en Sciences de l'Antiquité, et à les amener à les maîtriser. Seront présentées les différentes bases de données utilisées par les antiquisants (*L'Année philologique*, *TLG*, *BTL*, *TLL*, *Library of Latin Texts*, *APGRD*, *LIMC*, *Perseus...*), les revues spécialisées et leur mode de consultation. On apprendra également à saisir le grec polytonique avec une police unicode, à lire un appareil critique et à distinguer les différents types d'apparats, à présenter une bibliographie et à rédiger des notes en respectant les normes en vigueur dans ce champ disciplinaire. On abordera enfin les grands courants de la recherche en Sciences de l'Antiquité au XXe s., en s'arrêtant notamment sur l'Ecole de Paris. Une visite dans les bibliothèques et services spécialisés sera également organisée.

Bibliographie indicative

David M. SCHAPS, *Handbook for Classical Research*, Routledge, 2011.

Modalités de contrôle des connaissances

Rédiger un état de la question, une problématique provisoire ("pistes") et une bibliographie de vingt titres essentiels.

UE 2 LANGUE VIVANTE

6 ECTS – 24H TD

TANGUY MARTIN

UE 3 PHILOSOPHIE MORALE, SOCIALE ET POLITIQUE

8 ECTS – 24H CM/TD

INGA ROEMER

Le sens philosophique de la religion selon Emmanuel Kant

En 1793, Kant publie un livre intitulé *La religion dans les limites de la seule raison* (*Die Religion innerhalb der Grenzen der bloßen Vernunft*). L'objectif central de ce livre est d'élucider le vrai sens philosophique de la religion à partir de la philosophie critique kantienne : quelles significations peut-on donner aux dogmes religieux si l'on reste dans « les limites de la seule raison » ? La réponse de Kant est la suivante : ce sens ne peut être trouvé que dans la philosophie morale, comprise selon les fondements critiques développés dans

la *Critique de la raison pratique*. Le livre de 1793 peut être interprété en même temps comme une application anthropologique de la philosophie morale critique et comme une intervention politique de Kant par rapport au gouvernement prussien de l'époque. Le séminaire de Master présuppose des connaissances générales de la philosophie kantienne pour interpréter ce livre riche et complexe.

Bibliographie indicative

KANT Emmanuel, *La religion dans les limites de la seule raison*, traduit, présenté et annoté par Alain Renaut, Paris, PUF, 2016.

UE 4 LANGUES ANCIENNES

8 ECTS – 24H CM/TD

1^E ANNEE DU MASTER (M1), 2^E SEMESTRE (S2)

UE 5 PHILOSOPHIE ANCIENNE

8 ECTS – 24H CM/TD

MICHEL FATTAL

Le Logos et l'ordre du monde chez Plotin

De la philosophie de Plotin, on a souvent l'habitude de retenir sa spiritualité. Or, il faut voir que Plotin développe une cosmologie très originale qui mérite d'être connue. C'est à travers sa doctrine tout aussi stimulante du *Logos* et des *logoi* que j'envisagerai d'étudier ce qu'on pourrait appeler « ordre du monde ». En quels sens le *Logos* et les *logoi* contribuent-ils à la formation et à la production de l'ordre du monde et à l'engendrement des êtres et des choses ? L'intérêt du *Logos* et des *logoi* ne résulte-t-il pas notamment dans le fait de résoudre un problème métaphysique hérité de Platon ? Jusqu'à quel point une telle solution métaphysique est-elle réalisable ou réalisée ? Il s'agira de répondre à ces questions en montrant toute l'originalité de la pensée de Plotin par rapport à la cosmologie et à la métaphysique de Platon, et dans son opposition au dualisme pessimiste des Gnostiques. Il s'agira également de retracer la spécificité du vitalisme de Plotin par rapport à l'hylémorphisme aristotélien, et par rapport à la physique et à la biologie stoïciennes.

Bibliographie indicative

Textes

Pour l'édition grecque des *Ennéades* de Plotin, voir P. HENRY et H.R. SCWYZER, *Plotini Opera*, Oxford, Oxford Classical Textes, 1964-1982, 3 volumes.

Pour la traduction française, voir L. BRISSON et J.F. PRADEAU (éds), *Plotin, Traités 1-54*, Paris, Editions Garnier Flammarion, GF, 2002-2010.

Études

ARMSTRONG (A.H.), *L'Architecture de l'univers intelligible dans la philosophie de Plotin*, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1984.

FATTAL (M.), *Logos et image chez Plotin*, Paris-Montréal, 1988 ; trad. it. dans *Ricerche sul logos. Da Omero a Plotino*, A cura di R. Radice, Milano, Vita e Pensiero, « Temi metafisici e problemi del pensiero antico. Studi e testi, n° 99 », 2005.

FATTAL (M.). *Plotin chez Augustin. Suivi de Plotin face aux Gnostiques*, Paris, L'Harmattan, « Ouverture Philosophique », 2006 ; trad. it. *Plotino, gli Gnostici e Agostino*, trad. di A. Riccardo, Napoli, Loffredo Editore, « Skepsis, n° 20 », 2008.

LAURENT (J.), *L'Homme et le monde selon Plotin*, Paris, Ed. ENS Fontenay-St Cloud, 1999.

SANTA CRUZ DE PRUNES (M.I.), *La Genèse du monde sensible dans la philosophie de Plotin*, Paris, PUF, 1979.

Une bibliographie plus détaillée sera communiquée en cours.

Modalités de contrôle des connaissances

Exposés

UE 6 LITTÉRATURE DE L'ANTIQUITÉ

8 ECTS – 24H CM/TD

❖ RECEPTION DE L'ANTIQUITE

Actualité de la recherche en SDA

Ce cours a pour objectif de découvrir et discuter les parutions récentes les plus marquantes en sciences de l'Antiquité, afin d'amener les étudiants à être au fait de l'actualité de leur discipline et des débats qui l'animent.

Matériel

Les textes seront choisis en commun lors de la première séance, en fonction des domaines d'intérêt des étudiants inscrits.

Evaluation

Compte-rendu critique d'un ouvrage ou d'un article récent

❖ LIRE UN TEXTE ANTIQUE**UE 7 LANGUES ANCIENNES**

8 ECTS – 24H CM/TD

UE 8 PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

2 ECTS – 24H TD

UE 9 STAGE

4 ECTS

2^E ANNEE DU MASTER (M2) 1^E SEMESTRE (S3)

UE 1 METHODOLOGIE

6 ECTS – 24H CM/TD

❖ METHODOLOGIE DU PROJET DE RECHERCHE

INGA ROEMER
THIERRY MENISSIER
THOMAS BOYER-KASSEM

L'objectif de cette UE est double :

- Une grande partie des séances sera consacrée à acquérir et/ou améliorer la maîtrise des techniques requises par la réalisation du projet formulé en M1. Nous travaillerons ainsi sur la formulation d'une problématique de recherche et sur la conduite des différents types d'analyses que renferme un mémoire. L'examen critique de travaux soutenus au cours des années précédentes ainsi que de ceux que vous êtes en train de réaliser nous aidera pour cela.
- Nous nous intéresserons, en outre, à l'avenir que vous pouvez donner à votre travail de Master. Il s'agira de vous informer sur les cotutelles et codirection de thèses, ainsi que sur les diverses possibilités de financement de thèse (allocation, contrats doctoraux, bourses de mobilité internationale) ; de vous aider à constituer vos dossiers ; de vous présenter les différentes instances locales et nationales auxquelles vous aurez affaire avant, pendant et après la thèse ; de vous apprendre à constituer un CV académique.

Modalités de contrôle des connaissances

Contrôle continu obligatoire sous forme d'un travail écrit dont la nature sera déterminée avec l'enseignant pendant le séminaire.

NB Les étudiants en mobilité internationale ou dispensés d'assiduité doivent impérativement prendre contact au début du semestre avec l'enseignant pour fixer avec lui les modalités de validation de l'UE, sauf à être réputés défaillants. Ceux qui auraient été ajournés à la première session doivent, dès que les résultats sont connus, s'informer auprès de l'enseignant des modalités de l'épreuve de la seconde session. Dans le cas contraire ils seront considérés défaillants.

❖ SEMINAIRE INTERNATIONAL

UE 2 LANGUES ANCIENNES

8 ECTS – 24H CM/TD

UE 3 SAVOIRS DE L'ANTIQUITÉ

8 ECTS – 24H CM/TD

❖ LITTERATURE DE L'ANTIQUITE

Réception de l'antiquité : Cléopâtre VII / 21 siècles

Objectifs : Cléopâtre VII/ 21 siècles ou le passage d'un personnage historique à une figure littéraire, de l'Antiquité à l'époque contemporaine : sources antiques (littéraires grecques et latines, iconographiques, numismatiques) et leur réception et interprétation au cours des siècles postérieurs (théâtre, roman, film, BD).

On verra, sur la base des sources antiques, quelles sont les images réfractées de la Reine d'Egypte, comment se font ces choix, en bref, comment se constitue un « savoir », si c'en est un, à travers les siècles.

Matériel à acquérir : un cahier de photocopies regroupant les sources antiques au programme sera proposé aux participants lors de la deuxième séance à prix coûtant ou gratuitement sous forme de pdf à imprimer.

Évaluation : un travail écrit ou oral sur une œuvre postérieure à l'antiquité sera demandé.

Bibliographie indicative (sera complétée au premier séminaire ; tout ceci est à la BU) :

L'article Wikipedia est sérieux (notons-le, quand cela arrive) https://fr.wikipedia.org/wiki/Cleopatre_VII

C.G. SCHWENTZEL, *Cleopâtre*, Que sais-je 1999 (BU 932 Schw)

Michel CHAUVEAU, *L'Égypte au temps de Cléopâtre, 180-30 av. J.-C.*, Collection : Le grand Livre du mois, Hachette littératures, Paris, 1997. (BU grenoble 932 CHAU)

Édith FLAMARION, *Cléopâtre. Vie et mort d'un pharaon*, Gallimard, collection « Découvertes », 1993. (BU Grenoble 932 FLAM)

Paul M. MARTIN, *Antoine et Cléopâtre, la fin d'un rêve*, Albin Michel, 1991 (BU ZC 5116.11)

Édouard WILL, *Histoire politique du monde hellénistique 323-30 av. J.-C.*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », rééd.2003 (BU)

M.Cl. FERRIES, *Les partisans d'Antoine des orphelins de César aux complices de Cléopâtre*, Bordeaux, 2007 (BU)

GRANDJEAN Catherine, HOFFMANN Geneviève, CAPDETREY Laurent, CARREZ MARATRAY Jean Yves, *Le monde hellénistique* (BU)

❖ SEMINAIRE HISTOIRE ANCIENNE

❖ HISTOIRE DE L'ART ANTIQUE

UE 4 ESTHÉTIQUE

8 ECTS – 24H CM/TD

INGA ROEMER

Esthétique, éthique et politique

Le cours commence avec un récapitulatif de la naissance de l'esthétique comme discipline indépendante au 18^{ème} siècle chez Baumgarten et puis chez Kant. Chez Kant, on trouve une séparation nette entre une théorie de l'*aisthesis* comme théorie des formes de la sensibilité à la base de toute connaissance, et une théorie du jugement esthétique concernant le beau et le sublime. La plus grande partie du cours sera ensuite dédiée à deux textes classiques de l'esthétique philosophique au 20^{ème} siècle : à *De l'origine de l'œuvre d'art* de Martin Heidegger, et à *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproduction mécanisée* de Walter Benjamin. On verra de quelle manière les deux sens de l'esthétique s'enchevêtrent dans la conception heideggérienne d'une ouverture du monde par l'œuvre d'art, l'art recevant ainsi une fonction centrale pour l'accès au monde tout court. Le texte de Benjamin permettra de s'interroger sur le statut de l'œuvre d'art et son ouverture au monde à l'époque de la technique, et les implications politique de cela. On terminera avec un texte d'Emmanuel Levinas qui prend pour sujet la problématique des implications éthiques de l'art tout court.

Bibliographie indicative

BAUMGARTEN, Alexander : *Esthétique*, traduction partielle par Jean-Yves PRANCHERE. Paris : L'Herne 1988.

KANT, Emmanuel : *Critique de la faculté de juger*, traduit par Alain RENAUT. Paris : Flammarion 2015.

HEIDEGGER, Martin : *De l'origine de l'œuvre d'art*, traduit par Clément LAYET. Paris : Rivages 2014.

BENJAMIN, Walter : *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproduction mécanisée*, traduit par Lionel DUVOY. Paris : Allia 2011.

LEVINAS, Emmanuel : « La réalité et son ombre », in : *Les Imprévus de l'histoire*. Paris : Fata Morgana 1994, pp. 107-127.

2^E ANNEE DU MASTER (M2) 2^E SEMESTRE (S4)

UE 5 LANGUES ANCIENNES

8 ECTS – 24H CM/TD

UE 6 THEORIE ET PRATIQUE DANS L'ANTIQUITE

8 ECTS – 24H CM/TD

MICHEL FATTAL

Est-ce dans le primat ou dans la supériorité de la théorie sur la pratique qu'il faut résumer la pensée des philosophes grecs de l'Antiquité qui n'ont pas manqué de réfléchir pour la première fois – et à la différence des Sept Sages de la Grèce – sur les fondements théoriques de l'action morale et politique ? De quelles manières Héraclite, Platon, Aristote et Plotin ont-ils envisagé ce rapport consacrant la supériorité de la théorie sur la pratique ? N'assiste-t-on pas cependant avec Aristote à une « revanche de la pratique sur la théorie » à travers la revalorisation de l'action politique qui recherche le « bien pratique » pour l'homme ? Dans de telles conditions, le rapport entre théorie et pratique doit-il être compris comme un rapport d'opposition marquant la supériorité d'un terme sur l'autre ? On peut également se demander si l'originalité d'Aristote par rapport à ses prédécesseurs en général, et à Platon en particulier, ne réside pas dans l'affirmation d'une certaine *autonomie* de la pratique par rapport à la théorie philosophique, et dans le *dépassement* de l'opposition classique du théorique et du pratique qui se verra remplacée par une autre opposition permettant ainsi de différencier le philosophe de l'homme prudent. Plotin reprend-il à son compte l'opposition classique de la théorie et de la pratique ? Comment faut-il entendre l'idée selon laquelle l'action et un « affaiblissement » de la contemplation ?

Bibliographie indicative

Textes

Pour l'édition grecque des *Fragments* d'Héraclite, voir DIELS (H.) – KRANZ (W.), *Die Fragmente der Vorsokratiker*, Berlin, 1966 (12^{ème} éd.), Volume 1. Pour la traduction française, voir M. CONCHE, *Héraclite, Fragments*, Texte établi, traduit et commenté, Paris, PUF, « Epiméthée », 1986.

Pour l'édition grecque de la *République* de Platon, voir J. BURNET, *Platonis Opera*, Oxford, Oxford Classical Texts, 1902 (1^{ère} éd.), réimp. 1978, Tome IV. Pour la traduction française de ce dialogue de Platon, voir G. LEROUX, *Platon, République*, Paris, Garnier Flammarion, GF, 2002.

L'édition grecque de la *Métaphysique*, des *Ethiques* et de la *Politique* d'Aristote sont également disponibles dans *Oxford Classical Texts*. Pour la traduction française de ces textes d'Aristote, voir les traductions réalisées par M.P. DUMINIL, A. JAULIN, R. BODEÛS et P. PELLEGRIN, pour les Editions Garnier Flammarion, GF.

Pour l'édition grecque des *Ennéades* de Plotin, voir P. HENRY et H.R. SCHWYZER, *Plotini Opera*, Oxford, Oxford Classical Texts, 1964-1982, 3 volumes. Pour la traduction française, voir L. BRISSON et J.F. PRADEAU (éds), *Plotin, Traités 1-54*, Paris, Garnier Flammarion, GF, 2002-2010.

Modalités de contrôle des connaissances

Exposés

UE 7 SOUTENANCE DU MEMOIRE

14 ECTS

RÈGLEMENT DES ÉTUDES DU MASTER DE PHILOSOPHIE

ANNEE UNIVERSITAIRE : 2017- 2018

DOMAINE : SHS

DIPLOME : MASTER **NIVEAU :** M1 et M2

Mention : PHILOSOPHIE

Parcours-type en M1 & M2 :

- Philosophie pratique
- Histoire, philosophie, sociologie des sciences (HP2S)
- Philosophie ancienne et sciences de l'Antiquité (parcours coordonné)

Régime/ Modalités : (cocher la ou les cases correspondantes)

Régime : formation initiale formation continue

Modalités : présentiel ; enseignement à distance ; convention

alternance : contrat de professionnalisation ou apprentissage

DATE D'ARRETE D'ACCREDITATION PAR LE MINISTERE : 11 juillet 2016

RESPONSABLE DE LA MENTION : Philippe SALTEL

RESPONSABLE DE L'ANNEE : Rémi CLOT-GOUDARD

GESTIONNAIRE : Nathalie LIAUD

I – Dispositions générales

Article 1 : Objectifs et compétences acquises lors de la formation

Le Master de Sciences Humaines et Sociales, mention Philosophie, dispense une formation dans les domaines de la recherche en philosophie, visant à donner aux étudiants une connaissance maîtrisée de son histoire et de ses développements les plus récents. Il a pour vocation :

- 1) de former et de préparer les étudiants à une poursuite d'étude en Doctorat de philosophie et à une activité de recherche, tout en leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires à la préparation des concours de recrutement des enseignants du second degré ;
- 2) de permettre à tous les étudiants une insertion professionnelle réussie qui ne se limite pas aux débouchés traditionnels (poursuite d'études en Doctorat ; enseignement).

En termes de compétences professionnelles, les étudiants acquièrent la maîtrise des règles rédactionnelles et argumentatives, des capacités d'analyse et de synthèse, l'aptitude à formuler et à résoudre des problèmes théoriques. Ils ont de surcroît de solides connaissances en histoire de la philosophie ; ils sont ouverts aux pratiques et aux théories philosophiques contemporaines ; ils maîtrisent la traduction des textes appartenant au corpus canonique de la philosophie (en adéquation avec leur propre sujet de recherche), et celle des articles des commentateurs contemporains ; ils parviennent à saisir concrètement les exigences

d'une recherche collective et de la vie d'un laboratoire. Toutes qualités nécessaires à un cadre, que ce soit de la fonction publique territoriale et nationale, ou d'une entreprise privée

Article 2 : Conditions d'accès *(supprimer, le cas échéant, les mentions inutiles)*

En référence à la loi n°2016- 1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence – Master – Doctorat et en attente de l'actualisation pour 2017 de l'annexe du décret n°2016 – 672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master.

Accès en Master 1 en 2017/2018 :

Des capacités d'accueil ont été définies dans la formation, l'admission en Master 1 est subordonnée à l'examen du dossier du candidat.

Accès en Master 2 en 2017/2018 : *en référence à l'annexe du décret n°2016 – 672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master qui doit être actualisé en 2017 :*

Sur décision individuelle, après examen du dossier par une commission d'admission

Autres cas :

- sur avis de la commission pour les étudiants issus d'une formation hors LMD (Ingénieur...)
- par validation des études ou des acquis personnels ou professionnels : sur décision individuelle, après examen du dossier par une commission pédagogique de validation.

II – Organisation des enseignements

Article 3 : Organisation générale des enseignements

La formation est organisée en : 4 semestres, (2 semestres par an, 30 crédits par semestre)

- Les parcours « Philosophie pratique », « Histoire, Philosophie, Sociologie des sciences » et « Philosophie ancienne – SDA » sont divisés en 4 unités d'enseignements (U.E.) au S1, S2 et S3 et 3 UE au S4 obligatoires ou à choix.

Volume horaire de la formation par année :

M1 : - 204 h pour tous les parcours

M2 :

- 144 h pour les parcours « Philosophie pratique », « Histoire, Philosophie, Sociologie des sciences » et « Philosophie ancienne – SDA »

Article 4 : Composition des enseignements

Se reporter au tableau des Modalités de Contrôle des Connaissances de la formation.

Commentaires sur certains éléments du Tableau MCC :

Langues vivantes étrangères :

Langue enseignée: Au choix : Anglais et italien à l'UFR SH (autres langues au CLV et LANSAD)

Volume horaire : **M1** : CM : 12h TD : 12h

X obligatoire : S1

facultative : S1__ S2 __ S3__ S4__

Stage :

X obligatoire (nécessaire à l'obtention du diplôme) en M1-S2

optionnel crédité d'ects (nécessaire à l'obtention du diplôme lorsqu'il est choisi)

X optionnel non-crédité d'ects (non pris en compte pour l'obtention du diplôme lorsqu'il est choisi)

Durée : 1 à 3 mois (35h par semaine)

Le stage dans un même établissement d'accueil ne pourra pas excéder 924 h (équival. 6 mois à temps plein) par année universitaire en dehors des heures de cours.

Période : Pendant l'année universitaire (stage filé ; en dehors des heures d'enseignement) ou pendant les interruptions pédagogiques

Modalité :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les stages, sauf dérogation du responsable de formation, doivent se dérouler en dehors des enseignements (CM, TD, TP).

Des stages non crédités peuvent, sous condition, être envisagés dans le cadre de la formation en plus des stages prévus au programme, sous réserve qu'ils fassent l'objet d'une restitution et d'une évaluation.

Sous réserve de l'accord pédagogique du responsable de formation, l'étudiant pourra accomplir des stages d'exploration professionnelle, notamment dans le cadre d'un projet de réorientation.

Il est possible de valider une expérience au titre d'un stage via un contrat pédagogique : service civique et expérience professionnelle

En aucun cas, un stage ne devra se poursuivre après le 30 septembre de l'année universitaire en cours.

Mémoire/ Rapport de stage/ Projets tuteurés : (partie à compléter le cas échéant)

- Mémoire :

Date limite de dépôt : au moins 15 jours avant la soutenance dont la date sera fixée par le directeur de mémoire.

- Rapport de stage : au moins 15 jours avant la date du jury

- Projets tuteurés : Néant

Article 5 : Modes de contrôles	
5.1 - Les modalités de contrôle	
Se reporter au tableau des Modalités de Contrôle des Connaissances joint.	
5.2 - Assiduité aux enseignements	
Aux cours :	La présence aux cours et séminaires est obligatoire
Aux TD :	La présence aux TD est obligatoire. 3 absences non justifiées sont tolérées et 3 absences justifiées sont autorisées, au-delà la note de 0/20 sera attribuée.
Dispense d'assiduité :	Une demande de dispense d'assiduité aux cours peut être accordée par le directeur du département <u>aux étudiants salariés (la demande d'assiduité est partielle et proportionnelle au contrat de travail et peut faire l'objet d'un contrat pédagogiques), inscrits à titre secondaire, hospitalisés ou subissant un traitement médical pour longue maladie, parents d'enfant(s) de moins de trois ans ou cas de force majeure</u> . Les imprimés de dispense doivent être retirés au secrétariat du département et remis pour avis <u>avant le 15 octobre pour le 1^{er} semestre et le 15 février pour le 2nd semestre</u> .

Article 6 : Validation, compensation et capitalisation	
6.1 – Règles générales d'obtention des UE, semestre, année	
Année	Master 1 & 2 : Moyenne de chaque semestre $\geq 10/20$
Semestre	Un semestre peut être acquis : - soit par validation de chacune des UE qui le composent (note $\geq 10/20$), - soit par compensation semestrielle entre ces UE (moyenne générale au semestre $\geq 10/20$). Pas de note < 7 pour les UE qui ont une note seuil (cf. paragraphe « note seuil » ci-dessous.)
Renonciation à la compensation	Il est possible de renoncer à la compensation à l'intérieur d'un semestre dans le cas où un étudiant souhaite pouvoir améliorer ses résultats de manière significative à la session suivante, en se représentant aux UE non acquises du semestre (note $< 10/20$). La renonciation à la compensation semestrielle entraîne de facto la renonciation

	<p>l'obtention du diplôme en session 1. Les demandes de renonciation doivent être adressées par écrit au jury de semestre et déposées au service scolarité dans les trois jours qui suivent l'affichage des résultats de session 1 du semestre concerné.</p>
Notes seuil	<p>Note seuil à 10/20 pour : l'UE Stage et pour l'UE Soutenance du mémoire</p> <p>Note seuil à 7/20 pour toutes les autres matières</p>
UE compensables non	<p>UE stage</p> <p>UE mémoire de recherche (soutenance du mémoire)</p>
Bonification	<p><u>Valorisation de l'engagement de l'élu.e étudiant.e (extrait du statut de l'élu étudiant voté à la CFVU du 01/12/2016) :</u></p> <p>Afin de valoriser l'engagement majeur qu'est être élu, l'université met en place une bonification dont le barème est voté en CFVU. Afin d'assurer l'indépendance des élu.es, cette bonification sera accordée à tous les élu.es ayant siégé physiquement au moins à la moitié des conseils et des groupes de travail auxquels ils sont élu.es et/ou nommé.es. Elle n'est pas cumulable avec un ETC valorisant également l'engagement dans les instances de l'UGA.</p>

6.2 - Capitalisation :

Une UE définitivement acquise ne peut pas être repassée.

En conséquence, les UE et les crédits ECTS correspondants sont définitivement acquis et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

Les matières sans crédits ne sont pas capitalisables.

IV- Examens

Article 7 : Modalités d'examen

7.1 – Calendrier des sessions d'examen

Une session de rattrapage est organisée en master.

Périodes d'examen :

Semestre 1 session 1 : 3^e semaine de décembre ou 1^{ère} de janvier - session de rattrapage : 1^{ère} quinzaine de mai

Semestre 2 session 1 : 1 ^{ère} quinzaine de mai de septembre	- session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine
Semestre 3 session 1 : 3 ^{ème} semaine de décembre ou 1 ^{ère} de janvier de juin	- session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine
Semestre 4 session 1 : 1 ^{ère} quinzaine de mai de septembre	- session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine

7.2 – Gestions des absences

Absence aux Contrôles Continus (CC)	<p>Les étudiants en absence justifiée (ABJ*) se voient affecter un zéro à l'épreuve de CC, sauf s'il est possible de leur proposer une épreuve de rattrapage au sein de la même session.</p> <p>Les étudiants en absence injustifiée (ABI) sont considérés comme défaillants à l'épreuve de Contrôle Continu (CC) concernée.</p> <p>* (Le jury est souverain pour apprécier la nature de l'absence).</p>
Absence aux Examens Terminaux (ET)	<p>En cas d'absence de l'étudiant, les examens ne donnent pas lieu à rattrapage au cours d'une même session.</p> <p>Les étudiants en absence justifiée (ABJ*) lors de la 1^{ère} session ou de la session de rattrapage se voient attribuer la note zéro à l'examen terminal concerné.</p> <p>Les étudiants en absence injustifiée (ABI) sont considérés comme défaillants à l'examen terminal concerné.</p> <p>* (Le jury est souverain pour apprécier la nature de l'absence).</p>

Article 8 – Organisation de la session de rattrapage

Intervalle entre les 2 sessions	La session de rattrapage est organisée au minimum quinze jours après la publication des résultats de la session initiale.
Report de note de la session 1 en session de rattrapage	<p>En cas d'échec à un semestre :</p> <p>UE acquises : Une UE dont la note est supérieure ou égale à 10 est définitivement acquise. Aucune matière ou EC constitutifs de cette UE ne peut être repassé.</p> <p>UE non-acquises :</p> <p>UE compensables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les étudiants peuvent choisir de repasser en session de rattrapage les UE ayant une note inférieure à 10/20. <p>UE non-compensables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les UE dont la note est inférieure à 10/20 sont obligatoirement repassées. <p>UE ayant un seuil à 7 :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Les UE dont la note est < 7/20 sont obligatoirement repassées. - Les étudiants peuvent choisir de repasser en session de rattrapage les UE ayant une note \geq à 7/20 et < 10/20. <p>La session de rattrapage ne comporte pas de contrôles continus, seulement des examens terminaux.</p> <p>Si l'UE est composée de matières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les notes des matières peuvent être conservées, selon l'appréciation du responsable de mention. <p>Quelle que soit la note de session de rattrapage, elle remplace la note de session 1.</p>
--	---

Article 9- Jury :

Les décisions du jury, en ce qui concerne les notes et le résultat final, sont définitives et sans appel. Le jury est souverain et peut, par une délibération spéciale, attribuer ou non des « points-jury » pour permettre à l'étudiant d'obtenir la moyenne. L'étudiant qui constate une erreur dans la retranscription de ses résultats doit le signaler dans les meilleurs délais.

Périodes de réunion des jurys de semestre :

Semestre 1 session 1 : 1 ^{ère} quinzaine de février	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine de septembre
Semestre 2 session 1 : 1 ^{ère} quinzaine de juillet	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine de septembre
Semestre 3 session 1 : 1 ^{ère} quinzaine de février	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine de septembre
Semestre 4 session 1 : 1 ^{ère} quinzaine de juin	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine de septembre

Périodes de réunion des jurys d'année :

M1 session 1 : 1 ^{ère} quinzaine de juillet	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine de septembre
M2 session 1 : 1 ^{ère} quinzaine de juin	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine de septembre

Article 10 : Communication des résultats :

Les résultats sont affichés sur l'Environnement Numérique de Travail (ENT) des étudiants.

V- Résultats

Article 11 : Redoublement

Redoublement	<p><i>Redoublement en M1 et en M2 :</i></p> <p><i>Le redoublement n'est pas de droit. Il est soumis à avis pédagogique de l'autorité compétente.</i></p> <p>En M2, les étudiants qui souhaitent redoubler doivent le demander expressément. Leur demande est examinée par la commission d'admission. En cas d'admission, ils doivent respecter les conditions d'inscription.</p>
Article 12 : Admission au diplôme	
12.1- Diplôme intermédiaire de Maîtrise	
<p>La maîtrise est obtenue :</p> <p>- par validation de chacun des 2 semestres.</p>	
12.2- Diplôme de Master	
<p>Le master est obtenu lorsque l'étudiant a validé indépendamment le M1 et le M2.</p> <p>La note de Master considérée pour l'obtention d'une éventuelle mention est la moyenne des 2 semestres du M2.</p>	
12.3- Règles d'attribution des mentions	
<p>La mention est calculée sur la base de la moyenne générale au diplôme, qu'il soit obtenu en session 1 ou en session de rattrapage.</p> <p>Moyenne ≥ 10 et < 12 = mention passable Moyenne ≥ 12 et < 14 = mention Assez Bien Moyenne ≥ 14 et < 16 = Bien Moyenne ≥ 16 = Très Bien</p>	
12.4- Délivrance du Supplément au diplôme	
Le Supplément au diplôme est délivré sur demande de l'étudiant.	

VI- Dispositions diverses

Article 13 : Déplacements
Les étudiants pourront dans le cadre de leur scolarité être amenés à effectuer certains déplacements pour participer à des activités à l'extérieur des locaux de l'université.
Article 14 : Etudes dans une université étrangère, le cas échéant
Cas des étudiants en mobilité à l'étranger. L'étudiant peut valider des enseignements à l'étranger dans le cadre des échanges internationaux. Chaque candidature sera examinée par le Responsable des relations internationales du Département. Le travail de recherche se fera obligatoirement avec un Directeur de l'établissement d'origine de l'étudiant et le cas échéant avec un co-directeur de l'établissement d'accueil.
Article 15 : Dispositions pour les publics particuliers

- Pour les sportifs de haut niveau :

En référence à la Charte du sport de Haut niveau entre les établissements d'enseignement supérieur du site universitaire Grenoble Alpes, le statut d'Etudiant Sportif de Haut Niveau permet de bénéficier d'aménagements scolaires, notamment : étalement des études, choix prioritaire de groupes TD et TP, soutien pédagogique, autorisation d'absences, supports associés en cas d'absence, conservation de notes, sessions spéciales d'examens, notation sport spécifique dans les filières d'études concernées, aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle. Chaque étudiant SHN bénéficie de l'accompagnement d'un enseignant tuteur, choisi dans l'équipe pédagogique de la composante. Ces aménagements font l'objet d'un accord écrit entre l'étudiant concerné et l'enseignant tuteur.

- Pour les étudiants en situation de handicap :

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'une adaptation de la nature de l'épreuve ou d'une épreuve de substitution, ou bien être dispensés d'une épreuve ou d'une partie d'épreuve, sur accord du responsable de parcours ou de mention. (cf. circulaire n°2011-220 du 27 décembre 2011).

Article 16 : Discipline générale

Le respect et l'assiduité s'imposent. Les manquements graves pourront être sanctionnés.

Fraude aux examens et à l'inscription :

La sanction de la fraude relève d'une procédure disciplinaire mise en œuvre par la Présidente de l'université.

Au terme d'une procédure d'instruction, la formation de jugement de la section disciplinaire se prononce sur la sanction.

Mémoire et projet de mémoire :

La remise d'un projet ou d'un mémoire à l'enseignant qui l'a dirigé ne préjuge pas de l'autorisation de soutenance. La décision d'autorisation ou non de soutenance sera prise par le seul directeur de projet ou de mémoire et est sans appel.

En M1 comme en M2, l'étudiant doit rencontrer au moins trois fois son Directeur de projet ou de mémoire.

Article 17 : Dispositions spécifiques à la formation (si nécessaire)

- Accord de coopération pédagogique avec le lycée Champollion
- Convention de collaboration entre l'Ecole Supérieure de Commerce de Grenoble (Grenoble Ecole de Management) et l'Université Grenoble Alpes – UFR Arts et Sciences Humaines (M2)

Article 18 : Mesures transitoires, le cas échéant

Pour 2017/2018 :

Pour toutes les UE précédemment acquises les ECTS correspondants seront intégrés dans la nouvelle maquette.

Service com ARSH

ARSH

ARts et Sciences
Humaines

CONTACTS

PHILOSOPHIE

Accueil / Scolarité : *RDC ARSH1*

Pôle Scolarité L1

Dominique NUCCIO 04 76 82 73 51

Sylvaine MARIS-MURY 04 76 82 73 59

Pôle Scolarité L2-L3 et Master de philosophie

Nathalie LIAUD 04 76 82 73 53

Chloé POUZERATTE 04 76 82 73 58

Mobilité internationale et accueil ARSH :

Coraline MORA 04 76 82 73 50

Responsable de scolarité et coordinatrice pôles licences :

Isabelle DELHÔTEL 04 76 82 73 58

Communication, site web :

Mélissa PELISSON 04 76 82 56 46

Sécurité / matériel / logistique :

Jean-Benoît TURC 04 76 82 73 88

Aide à la réussite : bureau B5 - 1er étage ARSH2 (à côté de la salle TD10)

Admissions, stages, orientation, tutorat, conseils pour les études, la vie étudiante...

Bernadette CHAOUITE 04 76 82 55 63

Centre de ressources - bibliothèque : 2ème étage ARSH1

Accueil 04 76 82 73 55

Responsable **Agnès SOUCHON**